

# Bruno MÉGRET, Président du MNR :

## “La victoire de la droite nationale est possible”

Bruno Mégret qui fut longtemps le numéro deux du Front national puis qui fonda en 1999 le Mouvement national républicain (MNR) nous donne en toute liberté son point de vue sur la campagne présidentielle où il a fait le choix de soutenir Eric Zemmour. Rappelons, comme nous le faisons pour toute interview, que les propos tenus et les prises de position adoptées n'engagent naturellement que la personne interrogée.

**RIVAROL :** Quelles sont les raisons qui vous conduisent à appuyer officiellement et publiquement la candidature présidentielle d'Eric Zemmour ?

**Bruno MÉGRET :** À vrai dire, il eût été étonnant que je ne soutienne pas la candidature d'Eric Zemmour car son initiative est très comparable à celle que j'avais prise en 1998 lors de la scission du FN. L'objectif est en effet le même, il s'agit de créer un puissant courant capable de rassembler les Français de droite, qu'ils soient actuellement proches du RN ou de LR. Ce qui ferait de ce nouveau mouvement une force pesant 35 à 40 % du corps électoral. Un potentiel le plaçant largement devant ses concurrents et donc en situation de prendre le pouvoir pour accomplir les grandes réformes dont la France a besoin.

Quant au fond, la démarche de Zemmour s'appuie sur le constat que nous subissons un choc de civilisation et que notre civilisation, la civilisation européenne, est attaquée, démographiquement et culturellement, par le monde africain et islamique dont le dynamisme peut conduire au grand remplacement qui ferait disparaître notre nation. Une analyse en tous points comparable à celle que j'avais développée avec mes amis du MNR et qui nous avait amenés à combattre non seulement l'immigration mais aussi l'islamisation et ce, dès les années 1995. À cela s'ajoutent beaucoup d'autres points communs, comme la désignation du Système comme adversaire, la mise en cause du gouvernement des juges, la dictature des minorités, la préférence nationale, le principe d'excellence, la nécessité de refouler l'islam dans la sphère privée, la dénonciation des entreprises de déconstruction de nos valeurs et tant d'autres encore (voir à ce sujet le site [ligne-droite.club](http://ligne-droite.club)).

**R. :** Si votre initiative de scission en 1998 et celle que l'on peut qualifier aujourd'hui de division propre à Eric Zemmour sont comparables dans leurs démarches, ce dernier n'est-il pas condamné à échouer comme vous avez échoué à l'époque ?

**B. M. :** Il n'est jamais bon d'avoir raison trop tôt. Et je suis convaincu que Zemmour peut l'emporter aujourd'hui là où je n'avais pas réussi vingt-cinq ans plus tôt. D'une part, les Français sont de plus en plus nombreux à avoir pris conscience du danger de l'immigration et de l'islamisation, si bien que le potentiel de voix qui n'était de mon temps que de 15 % est aujourd'hui de 35 %. D'autre part, la confrontation électorale s'est déroulée pour ce qui me concerne aux européennes de 1999. Or, à cette époque, j'avais à ma droite Jean-Marie Le Pen, une personnalité qui tenait beaucoup mieux son électoral que sa fille aujourd'hui, et à ma gauche le tandem Pasqua-Villiers, tandem qui, bien qu'éphémère, m'a empêché de gagner des voix sur la droite classique comme c'est aujourd'hui possible avec la candidature peu convaincante de Valérie Pécresse. La situation conjoncturelle dans laquelle nous nous trouvions était donc plus difficile que celle que connaît Eric Zemmour aujourd'hui. Enfin, les possibilités d'expression étaient alors quasiment nulles avec un système médiatique totalement verrouillé, sans commune mesure avec les possibilités qu'offrent aujourd'hui Internet, les réseaux



D.R.

sociaux et les chaînes d'info continue. Voilà pourquoi je suis persuadé qu'Eric Zemmour peut réussir aujourd'hui.

**R. :** La primaire assez brutale voire sauvage entre Marine Le Pen et Eric Zemmour ne risque-t-elle pas d'avoir comme possibles conséquences l'élimination du camp dit populiste et national au second tour du scrutin présidentiel ? Et le fait que ses trois concurrents ou adversaires principaux (Valérie Pécresse, Eric Zemmour et Marine Le Pen) soient chacun autour de 15 % des suffrages n'est-il pas du pain béni pour le président sortant qui a ainsi toutes les chances de se succéder à lui-même ?

**B. M. :** Toute initiative politique comporte des risques, c'est évident. Mais je pense qu'Eric Zemmour a la capacité de se qualifier pour le second tour de la présidentielle. Il faut pour cela que la seconde phase de sa campagne, qui porte sur les solutions, ait autant d'impact que la première n'en a eu avec les constats.

Il me semble par exemple indispensable de dénoncer le Système qui, au nom d'un prétendu état de droit, s'appuie notamment sur le Conseil constitutionnel pour empêcher les politiques d'adopter la moindre mesure qui ne serait pas politiquement correcte. Or, l'état de droit est une construction idéologique illégitime selon laquelle le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif devraient être soumis au droit incarné par les juges. Et concrètement, cette vision idéologique se traduit par le pouvoir exorbitant du Conseil constitutionnel qui peut censurer les lois votées par les élus du peuple. De même que les tribunaux administratifs et le conseil d'État viennent quotidiennement annuler ou modifier des décisions gouvernementales. Si l'on veut assurer le redressement du pays, la première solution d'envergure consiste donc à briser cet état de droit et ce gouvernement des juges en remettant le Conseil constitutionnel à sa place. Une réforme constitutionnelle serait donc nécessaire pour introduire un droit de recours sur les décisions de cette juridiction permettant au président de la République de soumettre la décision incriminée à un référendum ou à un vote ultime de l'Assemblée nationale, donnant dans tous les cas le dernier mot aux Français ou à leurs représentants.

**R. :** Dans les années 1990, Jean-Marie Le Pen disait souvent dans ses meetings qu'avant l'an 2000, dans de nombreux domaines, à commencer par celui de la submersion migratoire, des points de non-retour seraient atteints, voire dépassés. Dans ces conditions, n'est-il pas trop tard, selon vous, pour redresser et sauver le pays ?

**B. M. :** Il est vrai que, depuis les années 1990, la situation s'est considérablement dégradée, s'agissant notamment de l'immigration qui commence à prendre la forme d'une colonisation à rebours. Est-il dès lors trop tard pour sauver la France ? Je ne le pense pas à condition bien sûr d'adopter des solutions qui soient à la hauteur des enjeux. Il faut pour cela réformer le Conseil consti-

tutionnel comme je l'ai déjà indiqué. Mais il faut aussi cesser de modifier laborieusement le fatras législatif et réglementaire dans lequel nos dirigeants actuels s'enlisent et recourir au principe des lois d'exception. Des lois que l'on peut qualifier de lois de sauvegarde et qui ont le grand avantage d'aller droit au but politique recherché en rendant illégales, sans même les énumérer, toutes les dispositions en vigueur qui empêchent de l'atteindre. Des lois qui, par leur simplicité et leur clarté, donnent donc au pouvoir exécutif une force qu'il a aujourd'hui perdue. Certes, ces lois, qui dérogent au droit commun, ne pourraient être adoptées que pour une période limitée de dix années par exemple. Mais si au bout d'une décennie la situation de notre pays s'est considérablement améliorée, qui peut croire que les Français décideraient alors d'un retour en arrière ?

Je suis notamment partisan d'une loi de sauvegarde pour stopper toute nouvelle immigration qui indiquerait que « sont abrogées pour une durée de dix années toutes les dispositions légales, réglementaires ou jurisprudentielles permettant ou facilitant l'arrivée et le maintien sur le sol national de nouveaux étrangers ressortissants d'un pays d'immigration. » Une autre aurait pour objet de refouler l'islam dans la sphère privée. Elle établirait que « sont abrogées pendant une durée de dix années toutes les dispositions légales, réglementaires ou jurisprudentielles et toute pratique administrative, économique, associative ou sociale visant explicitement ou implicitement à permettre ou favoriser l'expression publique des spécificités de l'islam. » Pourraient ainsi être adoptées d'autres lois de sauvegarde pour l'expulsion des clandestins ou la reconquête des cités interdites, par exemple.

**R. :** A la base Eric Zemmour n'est pas un homme politique mais un journaliste de presse écrite et audiovisuelle. En quoi peut-on être assuré qu'il a les épaules, les compétences, la stature et la carrure pour conduire la cinquième puissance économique au monde ?

**B. M. :** Eric Zemmour a déjà montré qu'il a su passer avec brio de son statut de journaliste à celui de candidat à l'élection présidentielle. Je ne doute pas qu'il saura, le moment venu, passer avec le même brio de sa position de candidat à celle d'homme d'État.

**R. :** D'aucuns, dans le milieu national et nationaliste, font valoir que ce n'est pas forcément une bonne chose de vouloir que la France traditionnellement catholique soit présidée et dirigée par un juif berbère algérien. Que répondez-vous à cette objection ?

**B. M. :** Tout simplement que Zemmour est de loin le candidat à la présidentielle qui parle le plus de l'identité chrétienne de la France.

**R. :** Pensez-vous que l'union des droites est possible et souhaitable et, si oui, sur quels fondements, quelles orientations ?

**B. M. :** Quand on parle de l'union des droites, beaucoup s'imaginent qu'il s'agit de rassembler depuis le notable centriste et politiquement très correct de LR jusqu'au militant de base du Rassemblement national. C'est évidemment impossible et ça ne présenterait aucun intérêt. L'union des droites, c'est le rassemblement de tous ceux qui, appartenant à des partis différents, partagent fondamentalement notre vision de l'avenir de la France. Ce qui veut dire concrètement que l'union des droites c'est la formation d'un grand parti qui irait de la fraction Ciotti de LR jusqu'au RN.

**R. :** Les départs successifs du RN (Gil-

bert Collard, Jérôme Rivière, Damien Rieu, Stéphane Ravier, Nicolas Bay...) ne sont-ils pas d'abord le signe et la conséquence d'une très mauvaise gestion des ressources humaines par la direction du parti ?

**B. M. :** Il est incontestable que Marine Le Pen n'a pas su gérer son parti pour en faire une force de gouvernement et notamment qu'elle n'a pas su s'entourer durablement de personnalités de qualité qui lui étaient pourtant indispensables pour concrétiser ce projet.

**R. :** Quel jugement portez-vous sur la personnalité, le positionnement et la campagne de la candidate des Républicains Valérie Pécresse ?

**B. M. :** Le problème de Valérie Pécresse est qu'il n'y a pas d'espace politique entre le centre incarné par Macron et la droite tenue par Zemmour et Le Pen. Aussi Valérie Pécresse doit-elle sans cesse chercher un point d'équilibre entre ces deux pôles. Jusqu'à présent les leaders de la fausse droite résolvait cette difficulté grâce à leur charisme qui leur permettait de faire croire aux uns qu'ils iraient loin à droite tout en faisant comprendre aux autres qu'il n'en serait rien. C'est ce qu'on essaye de faire à son tour Valérie Pécresse. Mais, faute de charisme, elle ne renvoie qu'une image d'insincérité qui fait fuir les électeurs.

**R. :** Quel est pour vous le danger principal et immédiat en France et, si vous étiez chef de l'État, quelles seraient les premières mesures d'urgence que vous prendriez ?

**B. M. :** Le premier problème à résoudre est celui de l'impuissance du pouvoir exécutif face au Système, à l'état de droit et au gouvernement des juges. Ma première priorité consisterait en conséquence à donner du pouvoir au pouvoir et donc à réformer le Conseil constitutionnel comme je l'ai indiqué plus haut et à libérer la France de la Cour européenne des droits de l'homme. Je m'assurerais également de pouvoir disposer d'une chaîne de télévision pour informer directement les Français comme les municipalités disposent d'un journal pour présenter leurs réalisations à leurs administrés. Parallèlement, je rétablirais l'autorité de l'État en m'attaquant prioritairement au problème de l'immigration et de l'insécurité avec la méthode des lois de sauvegarde pour stopper toute nouvelle immigration, pour refouler la pratique de l'islam dans la sphère privée, pour expulser effectivement tous les clandestins présents sur le sol national, pour reconquérir les cités interdites et placer en rétention administrative tous les voyous connus des services de police qui sont responsables en toute impunité de la majorité des actes de délinquance.

**R. :** Pensez-vous que la droite nationale ait un grand avenir dans notre pays ?

**B. M. :** Oui, car il faut être bien conscient que la droite, la vraie, a maintenant remporté une victoire idéologique majeure s'agissant de l'immigration et de l'insécurité et, plus globalement, du mondialisme. Dans leur écrasante majorité les Français adhèrent au constat que fait la droite nationale sur ces sujets majeurs. Aucun politique crédible n'oserait plus aujourd'hui affirmer que « l'immigration est une chance pour la France » ou que « la mondialisation économique nous a apporté la prospérité ». Cette victoire idéologique est certes masquée par le fait que la gauche contrôle toujours, à travers le Système, les institutions de notre pays comme les médias ou les universités. Mais cette victoire idéologique est bien là et se traduit déjà par un effondrement de partis politiques de gauche. Elle sera inéluctablement suivie d'une victoire électorale conduisant notre famille politique au pouvoir.

Propos recueillis par  
Robert SPIELER.